

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Armand-Jules-Alphonse Playoult.*

MESSIEURS,

Par requête adressée à S. M. le roi, le pétitionnaire demande la naturalisation ordinaire.

Il expose, et les pièces du dossier le constatent, qu'il est né à Bologne-sur-Mer (France), le 8 germinal an XIII.

Le 19 décembre 1821, il s'enrôla au régiment de hussards, n° 8, au service des Pays-Bas; il fut nommé fourrier, le 7 septembre 1823, maréchal-des-logis en 1827, et congédié le 26 octobre 1830.

Le suppliant fait partie de l'armée belge depuis le 31 décembre 1830, lorsqu'il fut promu au grade de sous-lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval; le 19 avril 1832, il passa au corps des guides, et le 27 juillet de la même année il fut nommé lieutenant-adjutant-major audit corps.

Les autorités sont d'avis qu'il a, par sa conduite et sa manière de servir, acquis des titres à la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.